



Patrimoine à redécouvrir p.10



26
FONDATION
BARBIER MUELLER



24
SUR LES CHEMINS
DE LA 6^{ème}



8
ENTRETIEN
DES HAIES

SOMMAIRE

Vidéo protection	4
La Géline	5
Travaux	6
Proche de vous	11
Budget	12
Citoyenneté	14
Prévention	15
Vie locale	16
Vie sociale	19
Devoir de mémoire	21
Enfance et jeunesse	22
Culture	26
Portrait	27
Agenda	28

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :

Malika PELLEVAT

CONCEPTION GRAPHIQUE

1^{re} ET 4^e DE COUVERTURE :

Service communication, Mairie de Vétraz-Monthoux

MISE EN PAGE INTÉRIEURE :

Uberty Jourdan - Bonneville

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux,

©Adobe Stock

TIRAGE : 5800 exemplaires | DÉPÔT LÉGAL : 2^{ème} semestre 2024

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.



Une rentrée dynamique

Après des vacances bien méritées, nous voilà à la rentrée des classes 2024, qui a vu près de 1100 jeunes enfants intégrer ou ré-intégrer leurs classes. C'était la dernière fois pour le groupe scolaire René CASSIN, qui quittera à la rentrée prochaine de 2025 ses anciens bâtiments pour profiter d'un équipement tout neuf et parfaitement adapté aux attentes du corps enseignant, des élèves et de nos services.

On peut facilement constater, au travers de son élévation, que le chantier avance à grand pas. Le parking de 84 places est désormais couvert et le gros œuvre de l'ensemble du futur groupe scolaire sera terminé avant la fin de l'année.

Pour les collégiens, alors que nous avons procédé cet été dans le Parc de Haut-Monthoux, avec les enseignants des trois groupes scolaires, à leur traditionnelle passation de cycle, il faudra patienter encore une année avant de fouler le sol vétrazien du nouveau collège de l'agglomération !

Cette rentrée voit également une nouveauté non seulement dans vos boîtes aux lettres mais aussi en ligne sur notre tout nouveau site Internet : vous pourrez ainsi découvrir trois supports d'informations, notre traditionnel Magazine, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et une édition spéciale hors-série, qui célèbre cette année olympique et rappelle que Vétraz-Monthoux, labellisée Terre de Jeux 2024, est fortement impliquée pour la cause sportive ; et ce n'est que le début !

CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

Une rentrée démocratique mouvementée, voire chaotique !

Force est de constater, cette année, que les citoyens électeurs ont été particulièrement sollicités. Nous avons été appelés à exprimer nos opinions au travers du scrutin des élections européennes en juin dernier. La participation a été très importante, bien plus qu'à l'habitude, y compris à Vétraz-Monthoux, preuve d'une impérieuse volonté d'expression démocratique sur les enjeux de notre pays, dans cette Europe à 27, si loin de la population mais tellement présente dans notre quotidien, pas toujours à bon escient, qui connaît désormais un triste conflit à ses frontières. L'Europe a été construite au sortir de la dernière guerre mondiale pour assurer la paix, ce qu'elle est arrivée à faire durant plus de 50 ans, mais qu'en est-il aujourd'hui, avec un élargissement qui force à l'interrogation tellement les pays sont différents, dans leurs fonctionnements, leurs valeurs, leurs histoires et leurs cultures.

Plus inattendue, la dissolution prononcée immédiatement à la suite du résultat des élections européennes, a convoqué de nouveau les électeurs aux urnes avec pour objectif de donner une nouvelle majorité au Président de la République. Si l'objectif de la représentativité nationale a bien été atteint, il en est tout autre sur une majorité à même de permettre au pays d'avancer sur ses grands enjeux sociétaux.

Le Président a décidé d'un moratoire pendant les jeux olympiques mais, désormais, il faut faire face à une représentation nationale très éclectique et sans aucune majorité absolue, voire même d'une majorité relative, somme toute relativement complexe ...

Alors que le gouvernement sortant, démissionnaire, a tenté de gouverner sans prendre de décisions politiques, se contentant durant de précieuses semaines d'expédier les affaires courantes, alors que les forces politiques en présence ont eu bien du mal à proposer un candidat au poste de Premier Ministre, à même d'emporter un certain consensus, il est urgent de se remettre en ordre de route pour assumer les responsabilités régaliennes et politiques de la FRANCE, à commencer par le redressement budgétaire de notre pays dont

le déficit impressionnant dépasse désormais les 3000 milliards d'euros, ne nous laissant aucune marge de manœuvre. La récente dégradation de notre cotation financière est venue l'enfoncer un peu plus. Il va falloir impérativement faire preuve de courage, de talent, de force de conviction, pour redresser la barre et ce ne sera assurément pas sans efforts et sans heurts.

La paix sociale est indispensable au bon fonctionnement de l'économie. Les enjeux sont colossaux pour notre pays et le quotidien des Français, bien plus encore pour leur avenir.

Les collectivités locales, (Communes, Départements, Régions), ne peuvent, elles, en aucun cas voter un budget déficitaire, souhaitons que l'ETAT ne se retourne pas, encore une fois vers elles pour éponger cette dette abyssale, alors qu'elles ont, dans leur immense majorité, montré l'exemple, fait de nombreux efforts, été un modèle de gestion et de dynamisation de l'investissement français, malgré le fait que leurs marges de manœuvre n'aient cessé d'être grignotées par l'ETAT, à commencer par la suppression de la Taxe d'Habitation, une recette dynamique et équitable qui permettait pourtant d'assumer les besoins d'équipement et de services attendus par nos administrés ! Désormais, alors que chacun exprime ses légitimes attentes, rappelons que seuls les propriétaires et les usagers contribuent à cette tâche.

Il est donc plus que nécessaire d'être inventif, innovant, ingénieux, pour arriver à répondre aux nombreux besoins de notre population, sans augmenter la fiscalité locale.

C'était notre engagement pour ce mandat et nous sommes fiers de le tenir !

Patrick ANTOINE

Maire de VÉTRAZ-MONTHOUX
Vice-Président d'Annemasse Agglomération
Président des Monts du Genevois

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Pour préserver la sécurité des Vétraziens, la Municipalité étend la vidéoprotection sur son territoire. Ce système de sécurité est règlementé par la loi du 21 janvier 1995, qui s'attache à concilier les libertés individuelles et la sécurité collective.

La vidéoprotection urbaine a d'ores et déjà prouvé son efficacité par une baisse significative des délits de voie publique dans de nombreuses villes françaises. Notre territoire communal est désormais équipé de 33 caméras de surveillance et 6 caméras VPI (Visionnage Plaque Immatriculation). Ces dernières sont des caméras dotées d'une technologie permettant de visualiser en toutes conditions les plaques d'immatriculation des véhicules en circulation. Elles ne collectent aucune autre donnée que le fichier vidéo d'une qualité telle, qu'il permet de visualiser sans difficulté le numéro d'immatriculation du véhicule de jour comme nuit.

Les images ne peuvent être visionnées qu'à partir du centre de supervision urbain (CSU) et par une personne publique ayant une habilitation judiciaire. En effet, la surveillance de la voie publique relève exclusivement des missions de police administrative.

Les caméras sont un soutien pour l'élucidation et l'identification d'infractions, leur rôle est multiple :

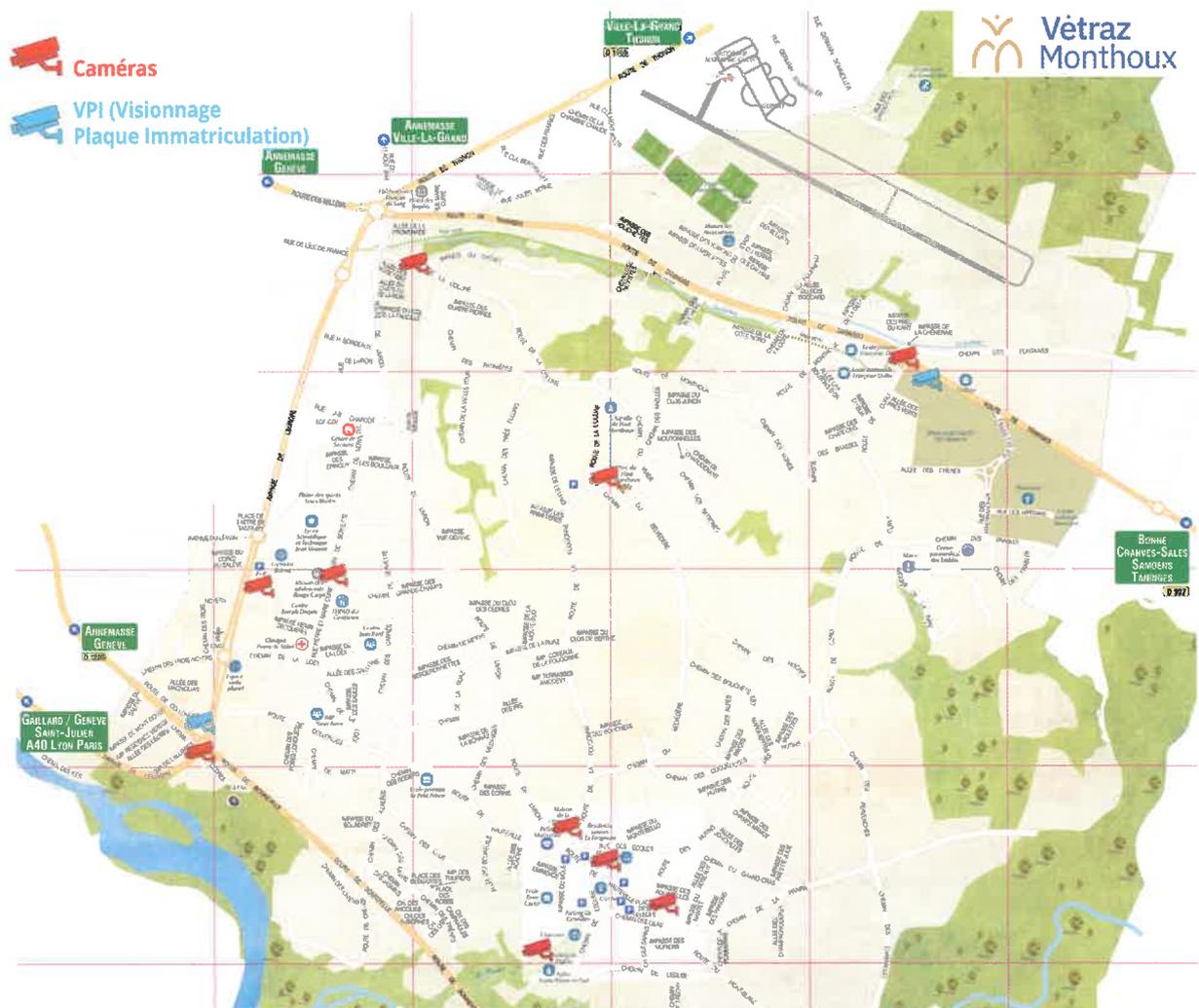
- ▶ Renforcer l'action de terrain
- ▶ Prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, les infractions aux règles de la circulation
- ▶ Assurer la sécurité des installations accueillant du public

Investissements ces dernières années :

2021 : 118 900.00 euros

2022 : 158 000.00 euros

2023 : 115 000.00 euros



PRÉSERVATION DE LA GÉLINE

Judi 12 septembre dernier, les agents du SM3A (Syndicat Mixte Aménagement Arve et Affluents) et de notre service espaces verts se sont rendus sur les abords de la Géline le long de la voie verte. Ils ont malheureusement constaté qu'un grand nombre de déchets verts, notamment issus de tontes et de tailles, étaient abandonnés sur les berges du cours d'eau. Bien que "naturels", ces déchets verts dénaturent les berges et le lit du cours d'eau, avec des effets néfastes pour la faune et la flore locale. Ces déchets peuvent former des embâcles et contribuer ainsi à l'envasement du lit ou à l'érosion des berges, et augmentent également le risque d'inondation.

La végétation en bord de cours d'eau ou ripisylve constitue un corridor de vie pour la faune et assure la stabilité des berges. Sa destruction est un des principaux facteurs du dysfonctionnement des rivières, c'est pourquoi le SM3A porte une attention toute particulière dans sa restauration et sa préservation.

Pour rappel : droits et devoirs des riverains des cours d'eau

On imagine souvent que les rivières n'appartiennent à personne, et que leur entretien incombe à l'État, au département, à la commune ?... Pourtant, la réalité est bien différente. Le propriétaire riverain a l'obligation d'entretenir le cours d'eau en bordure de leur propriété afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. (Articles L215-2 et L215-14 du Code de l'Environnement).

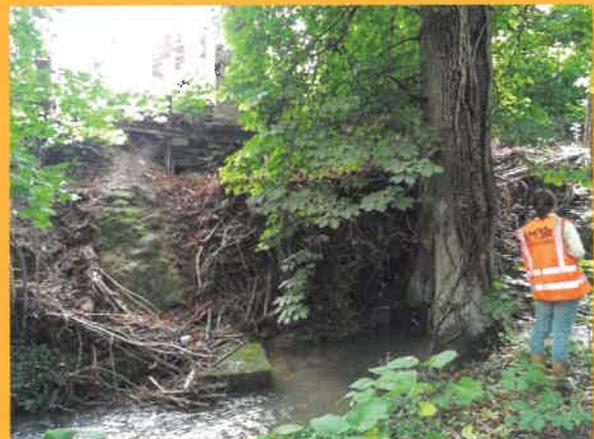
Dans cette optique, nous demandons aux riverains de bien vouloir évacuer tous leurs déchets le plus rapidement possible et de les apporter en déchèterie.

Le SM3A procédera cet hiver à un entretien des embâcles et de la végétation des berges de la Géline (dans le cadre de son plan de gestion de la végétation des affluents de l'Arve en lien avec sa compétence GEMAPI*).

Cette intervention ne traitera pas les déchets verts en berge qui reviennent de plein droit au riverain.

**Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*

Plus d'informations : www.sm3a.com



La Géline est le cours d'eau qui longe le chemin des Fontaines où se trouve le nouveau collège.

Le conseil municipal a délibéré sur l'appellation de cet établissement et proposera au département :

COLLEGE DE LA GÉLINE

NOUVEAU VISAGE DU CENTRE BOURG

Les différentes phases des travaux présentées sur ce plan indiquent la durée des travaux et donnent une idée de l'avancée des travaux.

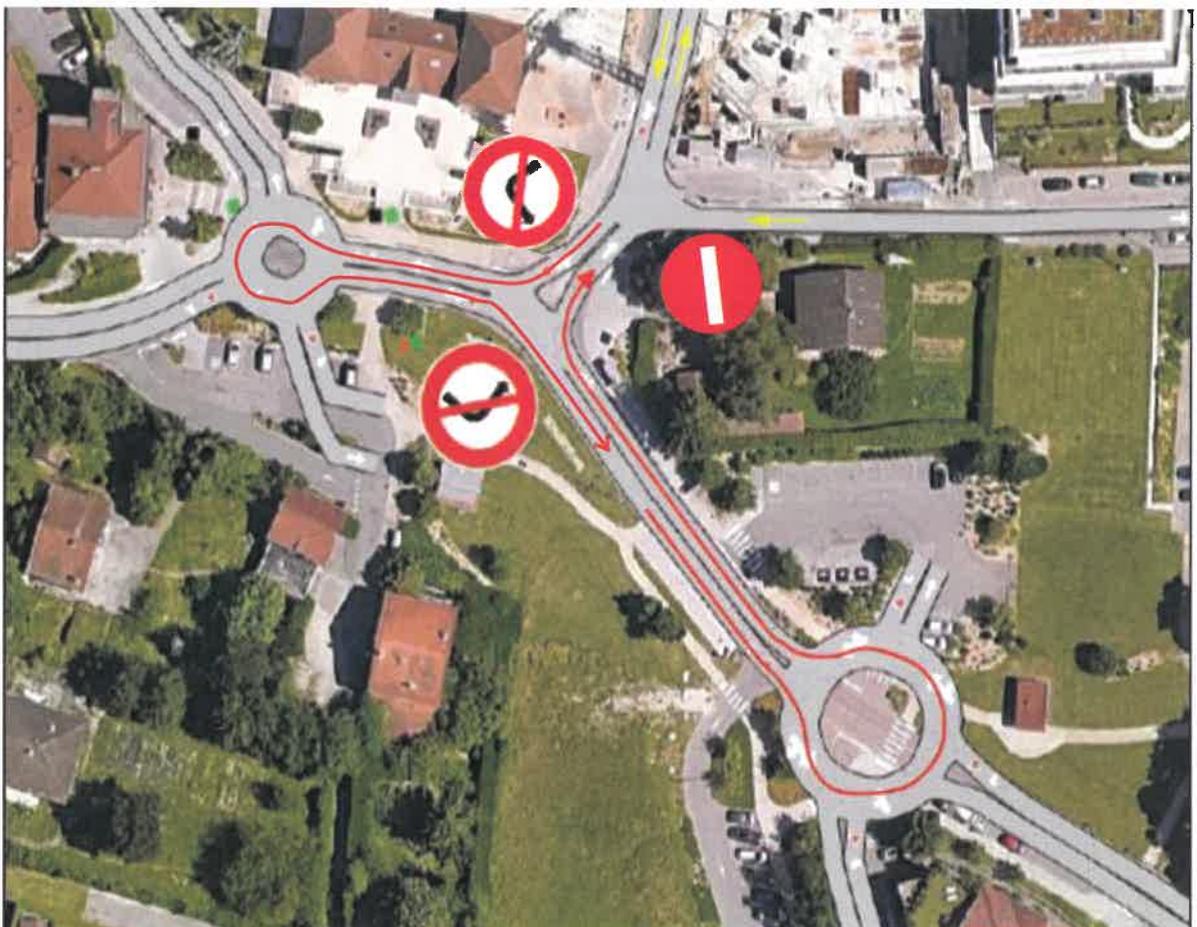
Ces différentes phases concernent principalement la pose de bordures qui redessinent les voiries du Centre-Bourg, avec notamment :

- ▶ La création de deux ronds-points
- ▶ La réalisation d'un parking et d'un dépose minute
- ▶ L'aménagement des arrêts de bus des lignes régulières
- ▶ L'agencement des espaces verts

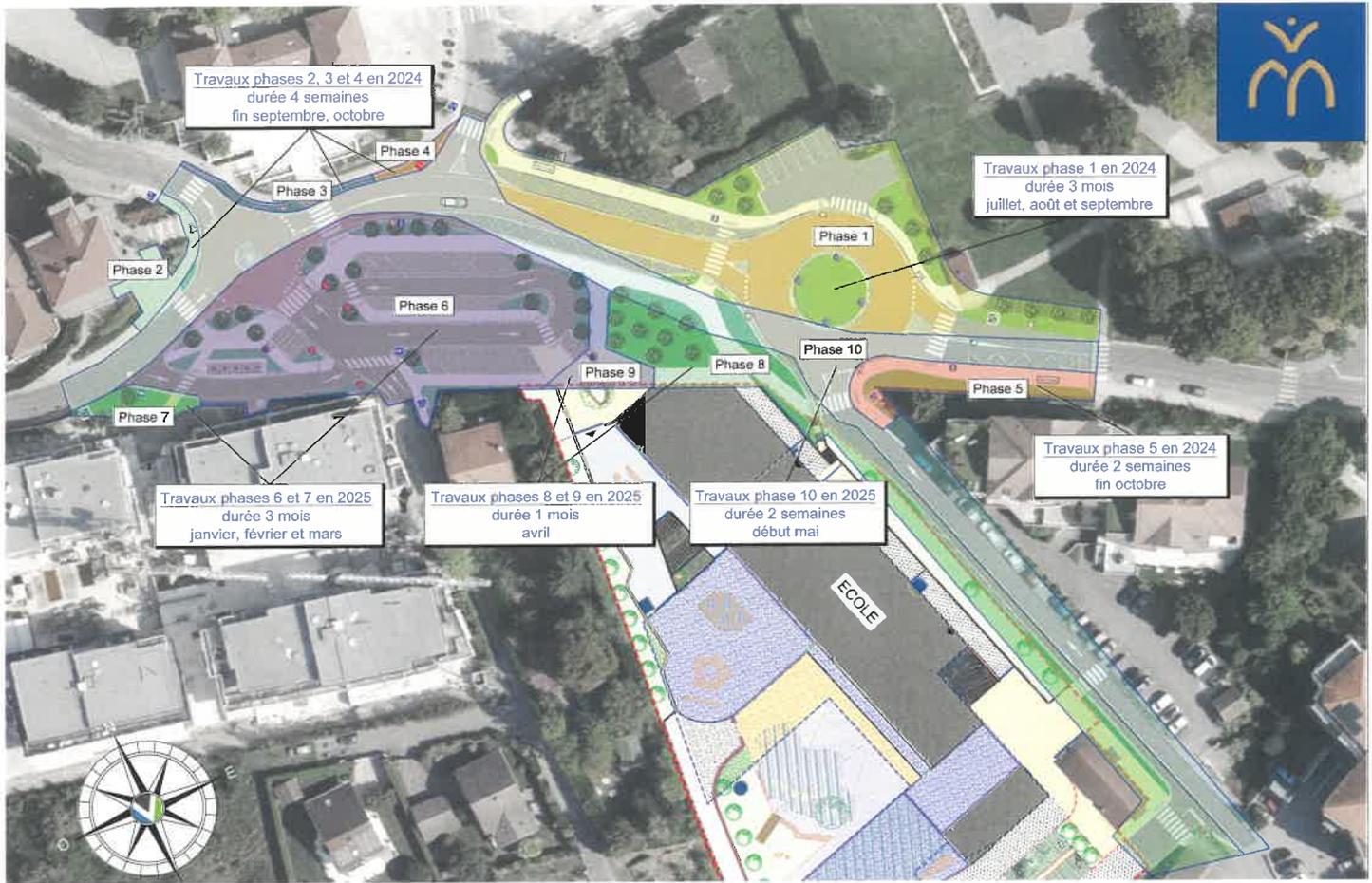
Ces travaux nous ont conduits à observer la circulation du Centre-Bourg dans son ensemble. Une étude de la circulation a été réalisée au mois de juin 2024, qui nous a permis d'établir de nouveaux sens de circulation, effectifs en fin de chantier. La solution retenue, pour un trafic fluide est la suivante :

- ▶ Route des Ecoles : modification du sens de circulation
- ▶ Route de la Fougonne obligation d'utiliser les giratoires

RÉGIME DE PRIORITÉ À CONVENIR, ENTRE RTE DE LA FOUGONNE ET ROUTE DES ECOLES PUIS ENTRE ROUTE DE LA FOUGONNE ET RTE DE HAUTEVILLE



Nous sommes conscients que ces travaux ont une incidence sur votre quotidien. Merci pour votre patience.



**CARROSSERIE
DELEVAL**

DELEVAL YANN
REPARATIONS
TOUTES MARQUES
TOUTES ASSURANCES



carrosseriedeleval@wanadoo.fr

+33 4 50 39 39 00
+33 6 79 19 50 01

37 chemin des Erables - ZA
74100 VETRAZ-MONTHOUX



SCARAMUZZINO SARL

Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales
☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr
www.scaramuzzino.fr

ALVES

STORES & FENÊTRES

04 50 94 64 64

contact@alves-stores.com
www.alves-stores.com

Bernard Cocard
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 impasse de la Râpe
74100 VETRAZ-MONTHOUX

ZA de Findrol
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocard.bernard@gmail.com - www.bernard-cocard-peinture.fr

EMPIÉTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons les règles en matière de gestion des plantations vis-à-vis du domaine public. Même en bordure du domaine public, certaines règles s'appliquent.

VÉGÉTATION QUI DÉPASSE SUR LA VOIE PUBLIQUE : QUE DIT LA LOI ?

Selon le Code Civil, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- ▶ Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- ▶ Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée si un accident survient.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie et l'éclairage public.

VOICI LES DISTANCES À RESPECTER

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RENÉ CASSIN

Découverte du chantier avec des élus du conseil municipal de Vétraz-Monthoux

Lundi 27 mai 2024 était organisée une première visite sur le chantier du nouveau groupe scolaire.

Le terrassement est terminé, il a donné lieu à une évacuation de près de 3000 mètres cubes de terre dont un tiers sera remis en place. La construction progresse assez rapidement, les murs du sous-sol et la première dalle permettent de se rendre compte de l'emplacement et de l'espace du futur parking public. Le chantier est propre, organisé et structuré : du positif pour l'avenir des travaux ! ...à suivre !



Maurice BERTRAND
Adjoint au Maire en charge des travaux

FUTUR COLLÈGE DE VÉTRAZ-MONTHOUX : OUVERTURE CONFIRMÉE POUR SEPTEMBRE 2025

Visite du chantier du collège de Vétraz-Monthoux, lundi 29 avril 2024 organisée par le président du Département Martial Saddier, en présence d'élus du territoire.

Fin 2022, le Département a lancé les travaux du nouveau collège de Vétraz-Monthoux, projet initié sous le précédent mandat. Le coût de l'opération s'élève à 36 M€ et est financé à 100 % par le Conseil Départemental. Le projet du gymnase est, quant à lui, porté par Annemasse Agglo.

La construction du gymnase, d'une superficie de 3 150m², répondra à un besoin en infrastructure pour le territoire.

Son coût : 15,4 millions € dont 43,6 % portés par Annemasse Agglo, 43,6 % dans le cadre du fonds départemental d'intervention structurante et 12,7 % par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

L'évolution des effectifs scolaires sur le bassin annemassien prévoit une augmentation de près de 1 000 élèves dans les 10 années à venir. Cinq établissements sont actuellement en situation de sureffectif. Ainsi, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a lancé la construction d'un nouveau collège sur le territoire de la commune de Vétraz-Monthoux.

Le futur collège de Vétraz-Monthoux est situé entre la Route de Taninges et le chemin des Fontaines.

Le projet du collège de Vétraz-Monthoux a connu bien des aléas a rappelé le président du Département Martial Saddier, en préambule à la visite de chantier. « ...les mesures qui ont dû être prises en cours de route pour préserver l'environnement du site. Le lancement n'a pas été un long fleuve tranquille.

Mais depuis les premiers coups de pelle début 2023, le projet a avancé. On commence plus nettement à se projeter et s'imaginer. Il est hors d'eau ! »

Le revêtement des façades en cuivre qui peut interpeller, est un choix délibéré et retenu par le Département, c'est un matériau noble et pérenne.

L'établissement, d'une surface d'environ **7 400 m²** de plancher, comprendra :

- ▶ 20 salles banalisées, 3 salles d'arts, un pôle sciences et technologie de 8 classes, dont 2 d'informatique
- ▶ 1 ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) de 15 élèves
- ▶ Un ensemble dédié à l'administration, l'accueil des élèves, l'encadrement pédagogique, le pôle santé, l'ensemble des locaux de maintenance et les logements de fonction
- ▶ Un centre de documentation et d'information associé à une vie scolaire positionné au cœur de l'établissement
- ▶ Une demi-pension d'une capacité de production de 1100 repas (800 pour le site et 300 pour le collège Michel Servet)
- ▶ Un préau et un espace récréatif protégés des vents par les bâtiments d'enseignement situés sur deux niveaux
- ▶ Une salle polyvalente et un anneau sportif
- ▶ 1 parking cars scolaires et urbains, une dépose minute
- ▶ 840 élèves

En séance du conseil municipal du lundi 23 septembre 2024, l'appellation de ce collège a été délibérée et sera proposée au département : il se nomme Collège de la Géline.



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Vous l'aurez peut-être remarqué, bien que ce travail se soit effectué très discrètement cet été, le Parc de Haut-Monthoux a désormais un magnifique mur en pierres fraîchement rénové. Alors qu'il présentait des risques d'éboulement à certains endroits, la vieillesse aidant, nous avons décidé « de prendre le taureau par les cornes » afin de redonner à ce mur ancestral ses nouvelles lettres de noblesse. Une mission qui a coûté 100 000 € au budget communal, mais qui n'avait pas de prix et a été effectuée, comme il se doit, dans les règles de l'art, tant son environnement l'imposait.

Outre son rôle majeur de soutènement de plusieurs tonnes de terre du site et de ses constructions à proximité immédiate, le respect du travail des artisans de l'époque était au cœur du projet. Ainsi, la population appréciera le travail d'excellence réalisé par l'entreprise sélectionnée : Alpes Ouvrages de Monnetier-Mornex.

Des ouvriers qualifiés ont œuvré plusieurs semaines, jour après jour, pierre après pierre, déchaussée puis durablement recéée... sous un soleil ardent avec pour seule protection un parasol de chantier et une bonne bouteille d'eau ! L'ensemble de l'ouvrage a été terminé par la pose d'une couvertine sur la totalité du mur pour le protéger des intempéries.

Quelle satisfaction de redonner à ce mur son aspect et ses fonctions d'origine... c'est le début d'un programme de rénovation de notre patrimoine, d'autres tranches de travaux suivront dans ce parc et sur ses bâtiments.



Patrick ANTOINE
Maire de Vétraz-Monthoux





LA FERME DE CORLY
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE 7j/7 - 24h/24

YAOURTS FERMIS FRUITS ET NATURE
SANS COLORANT NI CONSERVATEUR

FROMAGE BLANC
TOMME BLANCHE

4 route de Corly - 74100 VETRAZ-MONTHOUX
04 50 37 32 15 - ferme.corly@orange.fr - www.fermedecorly.fr

RÉUNIONS PUBLIQUES

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CITOYENNETÉ

Dans le cadre de la construction du futur groupe scolaire qui ouvrira, chemin de l'Eglise, au mois de septembre 2025, d'importants travaux de voirie ont débuté cet été.

Jeudi 30 mai, la société O-S Architectes, le bureau d'étude Euclid et l'assistant de maîtrise d'ouvrage sont venus présenter la nature des projets du futur groupe scolaire et répondre à vos questions, lors d'une réunion publique organisée par la municipalité.

Cette réunion a également permis des temps d'échanges entre la municipalité et les habitants sur d'autres projets tels que le réseau de chaleur, l'implantation de nouveaux bâtiments et commerces, route des Hutins.



URBANISME : PRÉSENTATION DU PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)?

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) fait partie des documents qui composent le plan local d'urbanisme (PLU) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Il constitue la trame du projet, puisque c'est lui qui regroupe les objectifs et les orientations du PLU. Dans les prochaines années, les constructions sur la commune seront raisonnées et l'empreinte carbone de l'urbanisation prise en compte pour préserver notre cadre de vie. Lors de la réunion publique du mardi 2 juillet, Delphine Pelletant de l'agence Espaces & Mutations, qui intervient comme conseil en urbanisme et en aménagement pour le compte de la commune est venue présenter ce document et ses différentes étapes d'élaboration.

QU'EST-CE QUE LE PADD ET À QUOI SERT-IL ?

À l'échelle d'une commune ou d'un ensemble de communes, il est important de définir les principes qui vont concrètement diriger l'action en matière d'urbanisme. Mais, en plus de ces considérations techniques, les grandes orientations doivent aussi être consignées par écrit : c'est là le cœur du PADD. Ce document contient en effet les objectifs et les orientations générales relatives au développement économique, social, urbanistique et environnemental d'une commune ou d'une intercommunalité, pour une période comprise entre 10 et 20 ans



LE BUDGET DE LA COMMUNE EN 2024

LE BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget de la Commune pour l'année 2024 est de 44 millions d'euros, réparti entre le fonctionnement et l'investissement :



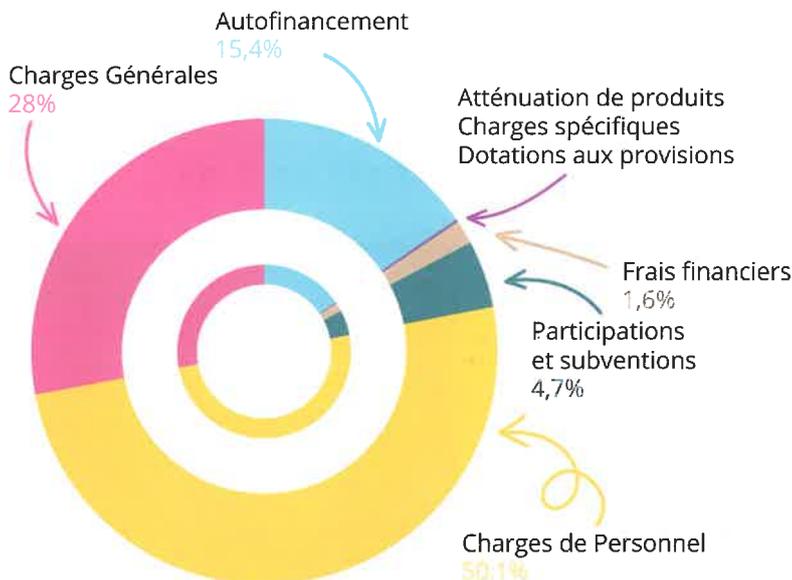
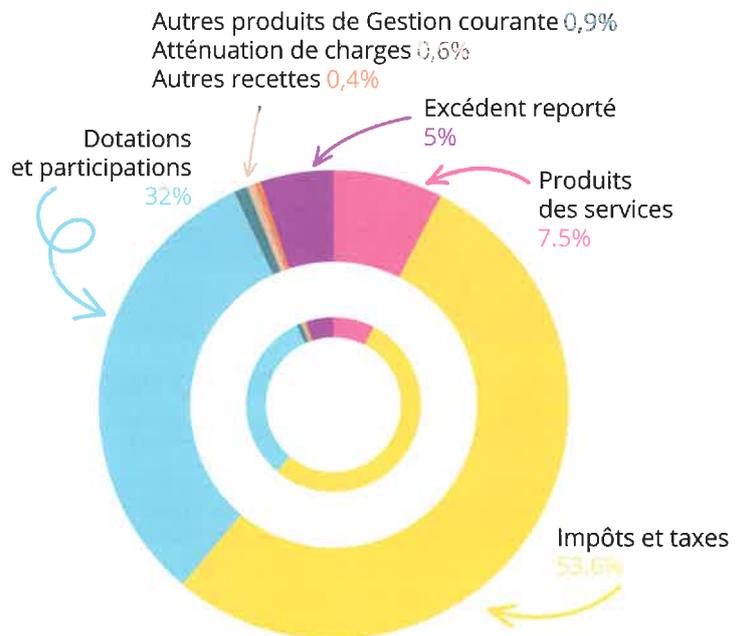
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES

85% des recettes communales (11,5 M€) proviennent des produits de la fiscalité directe et indirecte ainsi que des dotations de l'Etat et des participations d'autres collectivités (y compris les fonds genevois).

Le reste de recettes (1,2 M€) représentant 9% se répartit entre les produits des services (facturation de différentes prestations telles que la cantine, le périscolaire, les droits d'entrée aux différents équipements, etc.) et les produits de gestion courante.

Enfin, l'excédent reporté et les recettes d'ordre (0,7 M€) représentent 6% dans les recettes totales du budget 2024.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT
13 396 364 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
13 396 364 €

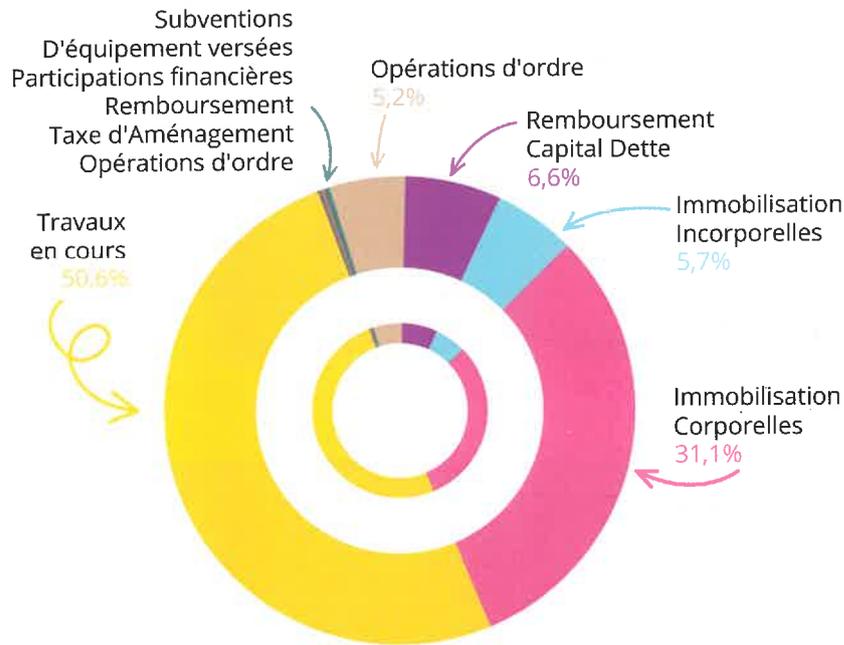
LES DEPENSES

Les charges générales de gestion des équipements et celles du personnel représentent 78% du budget de fonctionnement de la Communes.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

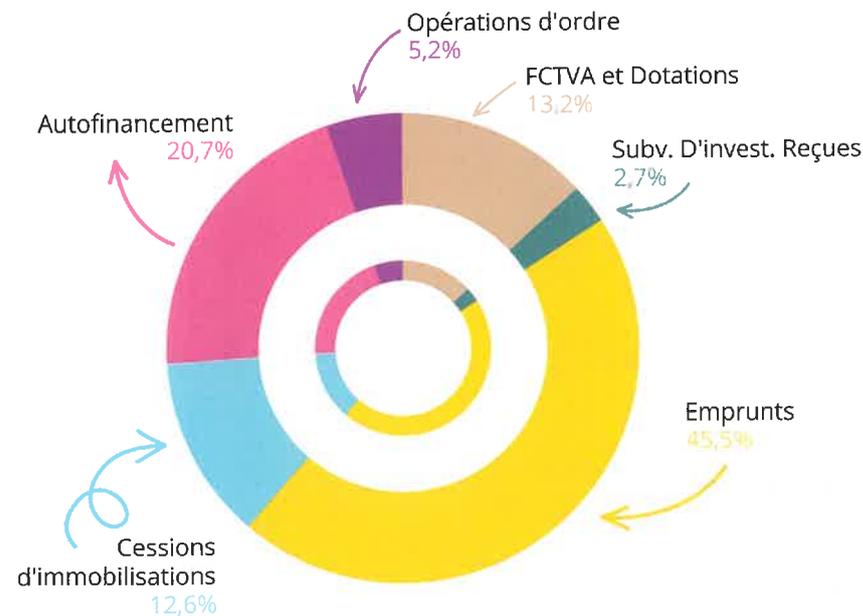
LES DEPENSES

Le montant total des dépenses d'investissement est de 30,74 millions d'euros. Plus de 80% des crédits se répartissent entre les travaux de construction et de réhabilitation des équipements communaux, l'acquisition de biens, de terrains et de matériels.



LES RECETTES

Les recettes propres de la Commune s'élèvent à 14,3M€ (FCTVA, les cessions d'immobilisations et l'autofinancement). Des recettes extérieures, viennent compléter le financement des investissements (0,8 M€ de subventions et 14 M€ d'emprunt).



LES PRINCIPALES OPÉRATIONS PRÉVUES EN 2024

La construction du groupe scolaire René Cassin

14,8 M€

La dynamisation du Centre bourg

1,25 M€

Les acquisitions foncières

2,328 M€

Le solde des travaux de la Mairie

0,329 M€

Les travaux de voirie Chemin des Fontaines

0,758 M€

Les travaux de voirie route de Taninges

0,265 M€

LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

L'exercice 2023 s'est soldé par un excédent en fonctionnement et un déficit en investissement.

Grâce aux résultats antérieurs excédentaires, l'autofinancement global s'élève à **8,44 M€**. C'est la conséquence d'une gestion maîtrisée et d'une recherche soutenue de recettes à la fois en fonctionnement et en investissement.

■ Recettes ■ Dépenses ■ Résultat total



Anne-Lise VOUTAY MERMET
Adjointe au Maire en charge des finances

UNE CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ POUR UNE PREMIÈRE CARTE D'ÉLECTEUR

Jeudi 23 mai dernier la municipalité a organisé une cérémonie à la Maison de la Citoyenneté. 140 jeunes nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune, étaient invités à la Maison de la citoyenneté

Une première pour la municipalité qui a rencontré une trentaine de jeunes venue prendre possession de leur carte d'électeur. Dans le salon des mariages, ces jeunes adultes ont été reçus par le maire, les adjoints et les conseillers municipaux qui leur ont remis officiellement et individuellement leur première carte électorale. Tout un symbole !

Auparavant, Monsieur le maire Patrick Antoine a retracé l'histoire du droit de vote au fil du temps, par la lecture de différents textes rappelant les principes républicains fondamentaux « des droits et devoirs », le devoir électoral étant important.

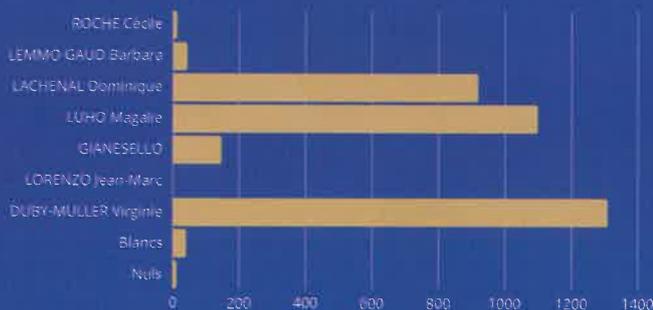
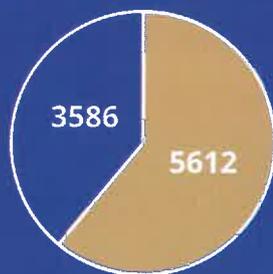
Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance conviviale, puis s'est clôturée par un verre de l'amitié servi pour l'occasion.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES (2024)

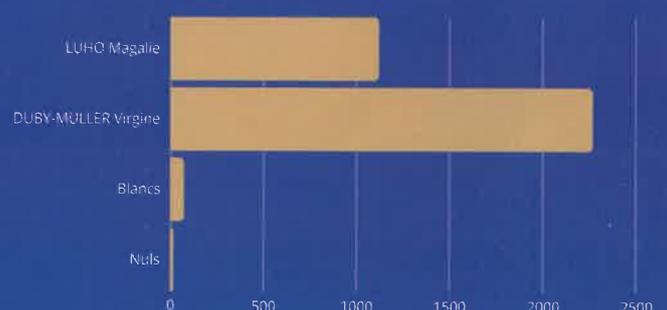
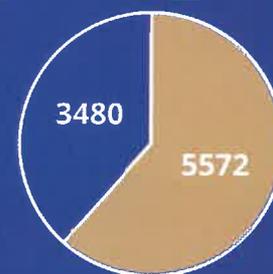
PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SUR VÉTRAZ-MONTHOUX

Electeurs (orange) Votants (bleu)



DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SUR VÉTRAZ-MONTHOUX

Electeurs (orange) Votants (bleu)



LA COLLECTIVITÉ A TESTÉ LA SÉCURITÉ SUR SON TERRITOIRE

Dans le cadre de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile et de la loi MATRAS du 25 Novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile tout en valorisant le volontariat des sapeurs-pompiers, toutes les communes du département de la Haute-Savoie sont fortement conseillées à élaborer ou remettre à jour leur **Plan Communal Sauvegarde (PCS)**. Vétraz-Monthoux a donc l'obligation de disposer de son PCS.

Ce plan permet d'organiser, sous l'autorité du Maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors d'une situation de crise.

La commune de Vétraz-Monthoux peut être aujourd'hui confrontée à divers risques : le risque lié aux transports de matières dangereuses, le risque d'inondation, le risque sismique, le risque météorologique,...

Pour se faire, depuis janvier, l'ensemble des élus et des services municipaux, accompagné par le service prévention, a remis à jour le PCS.

Le 11 Juin dernier, grâce à la plateforme Préparisk, l'ensemble des acteurs du PCS a testé cette organisation et utilisé les outils mis à leur disposition pour répondre au mieux à la gestion de crise. Lors de cet exercice de simulation impliquant l'évacuation de plusieurs établissements sensibles, les acteurs devaient se mettre à disposition des victimes, dirigés vers des Centres de Rassemblement d'Urgence.

L'exercice a été réalisé dans la salle du Conseil Municipal et toutes les actions et décisions ont été reportées sur la main courante de la plateforme.

ÊTRE ACTEUR DE SA PROPRE SÉCURITÉ

Le nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est disponible en Mairie, sur le site internet de la commune et a été distribué dans votre boîte aux lettres. Le DICRIM indique à l'ensemble de la population les risques majeurs susceptibles d'affecter la commune et précise les mesures de prévention et de protection à prendre pour y faire face.



Exercice simulant une activation du PCS en mairie. Juin 2024.

FÊTE DES PLANTES DE VÉTRAZ-MONTHOUX : 23^e ÉDITION

Cette exposition-vente de végétaux et articles de jardin a eu lieu les samedi 4 et dimanche 5 mai derniers.

Située au cœur du cadre agréable et verdoyant du centre-Bourg, elle est le traditionnel rendez-vous pour les passionnés de jardinage et de la décoration extérieure. Ils rencontrent des professionnels du paysage, horticulteurs, artisans de produits alimentaires, du terroir et du bien-être. Près de 70 exposants de la région et d'ailleurs sont présents. Ces spécialistes chevronnés permettent des échanges, des conseils sur le choix des végétaux, par exemple : comment fleurir son balcon, ou structurer son jardin etc.

De stand en stand, découvrez une multitude de couleurs offertes par les variétés de végétaux, aussi bien de plaine que de montagne, de plantes vivaces ou annuelles, de cactées, d'arbres fruitiers, d'orchidées, de rosiers...

Une fête de la nature pour petits et grands, qui ont apprécié tout au long du weekend les diverses animations proposées : la ferme pédagogique itinérante, la découverte de la vie des abeilles, les conseils pour la fabrication de produits ménagers, le tressage de fibres naturelles pour la création d'objets de décoration...

Des animations musicales et des ateliers pour enfants ont également ponctué ce week-end festif. Les associations de la commune ont aussi participé aux festivités : les amis du four, le club de pétanque et le club de la Colline. Côté restauration, nous avons accueilli cette année deux foodtrucks : les Pizzas d'antan et Croquez-moi.

Rendez-vous l'année prochaine !



LA FÊTE DE L'ÉTÉ POUR LE DÉBUT DES VACANCES

A l'heure à laquelle vous lisez ces quelques lignes, les vacances vous paraissent peut-être déjà loin ! Mais le 6 juillet dernier, les enfants ont pu fêter dignement la fin des cours.

Le rendez-vous est désormais bien ancré dans la tête de nos petits écoliers, qui attendent de pied ferme la Fête de l'été pour bien commencer les vacances. Toute l'équipe de « Pitchoun média » était, une nouvelle fois, à nos côtés pour le plus grand bonheur des enfants. Au programme, quizz, structures gonflables, ateliers créatifs, maquillage ... il y en avait pour tous les goûts.

Nous remercions les parents d'élèves de l'APE « les P'tites Cailles » de Cassin, pour la buvette et la pause goûter.

Si la fête a battu son plein vendredi soir, le rendez-vous du samedi a malheureusement dû être annulé en raison de conditions météorologiques défavorables. Ce n'est que partie remise, on vous attend l'année prochaine !



Christine MOUCHET
Conseillère déléguée en charge
de l'événementiel



ROGUET



Aménageons & entretenons votre havre de paix
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE
849 Route de Loëx 74380 BONNE
☎ 04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA
157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES
☎ 04 50 43 50 05

www.roguet.fr

SOIRÉE D'ÉTÉ POUR LA FÊTE NATIONALE



Début de soirée prometteur avec la compagnie Cessez le feu et ses ateliers de jongleries pour les enfants qui ont pu s'initier à différentes techniques de jonglages.

Dès 20h le duo Stéréo Freedom et ses créations musicales ont accompagné le repas, proposé par le foodtruck de spécialités portugaises : Brasa, le tout arrosé par la buvette du club de pétanque.

Pour terminer cette belle soirée estivale, la Compagnie Cessez le feu et ses experts dans la pratique des arts du feu ont repris du service avec un spectacle unique et magique : les « féeries pyromaniées », qui a émerveillé petits et grands.



Intermarché
SUPER

Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX
17 RUE DES TEPPEs

**HORAIRES
D'OUVERTURE**
du lundi au samedi
8h30 - 19h30
NON-STOP
dimanche
8h30 - 12h30

STATION
24h/24



DRIVE

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN



COLIS DES AINÉS

La mairie ne pouvant pas organiser cette année le traditionnel repas des aînés en raison de l'occupation de la maison communale par le groupe scolaire René Cassin, un colis sera offert aux personnes de plus de 75 ans.

Un courrier a été envoyé dans l'été, si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez contacter le service social de la mairie au 04 50 37 32 09 ou par mail à : social.population@vetrazmonthoux.fr

Des permanences pour la distribution des colis seront mises en place à la mairie et sur le marché hebdomadaire du mardi.

Au plaisir de vous y rencontrer !



Véronique FENEUL
1ère Adjointe au Maire en
charge des affaires sociales

DEMANDE DE TITRES POUR LES ETRANGERS

Pour obtenir un titre de séjour, vous devez vous connecter à pref-infoetrangers@haute-savoie.gouv.fr, puis consultez la rubrique Étrangers en Haute-Savoie

Vous pouvez vous connecter à l'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF), elle a pour objectif de dématérialiser et de simplifier toutes les démarches et traitements concernant les étrangers en France : séjour et accès à la nationalité.

Sur ce portail unique, l'usager dispose d'un compte personnel où il peut suivre en temps réel l'avancée de son dossier : administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr

Vous pouvez effectuer les démarches suivantes en ligne :

- ▶ Validation de visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)
- ▶ Une partie des premières demandes ou renouvellements de titre de séjour (étudiant, passeport talent, visiteur et duplicata, bénéficiaire de la protection internationale)
- ▶ Demande d'autorisation de travail
- ▶ Déclaration de changement de situation (changement d'adresse, changement d'état civil et de situation familiale)
- ▶ Demande ou renouvellement d'un titre de voyage pour étranger (TVE) ou d'un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

DEMANDE D'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE PAR DÉCRET

La préfecture de la Haute-Savoie n'est pas compétente en matière de naturalisation.

Vous devez faire votre demande de naturalisation par décret sur <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/anf/accueil>

La préfecture de l'Isère, en charge du traitement des demandes de naturalisation pour la Haute-Savoie, vous informe sur <https://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives/Immigration-Naturalisation/Naturalisation-francaise>

DEMANDE D'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE PAR MARIAGE

Les demandes de naturalisation et les déclarations d'acquisition de la nationalité française par mariage des usagers domiciliés en Haute-Savoie sont instruites par une plate-forme interdépartementale de la naturalisation, située à la préfecture de l'Isère à Grenoble.

Pour toute information, connectez-vous sur <http://38.accueil-etrangers.gouv.fr/acces-a-la-nationalite-francaise> ou écrivez à pref-naturalisations@isere.gouv.fr.

EN LIGNE

Contact : pref-naturalisations@isere.gouv.fr

Site web : <http://www.isere.gouv.fr>





LIEN INTERGENERATIONNEL ENTRE LES ECOLIERS ET L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS 74 VETRAZ-MONTHOUX...

Il y a déjà plusieurs années que les anciens combattants de Vétraz-Monthoux ont ouvert la voie du lien intergénérationnel. En effet, l'UNC 74 VETRAZ MONTHOUX participe avec le soutien de la mairie de Vétraz-Monthoux à l'accompagnement des classes de CM1 et CM2 dans le cadre du Devoir de Mémoire : une mission fondamentale à transmettre aux jeunes générations.

Cette année ce sont les élèves du groupe scolaire Le Petit Prince qui ont pris place dans le bus affrété par l'UNC 74, au départ de l'école, le vendredi 07 juin à 8h00 en direction du Plateau des Glières.

Les 24 enfants étaient encadrés par Mme Prune Bertrand professeure des écoles accompagnée de parents d'élèves, de Jean-Claude Hamoneau, président, et des membres de l'association UNC : Pierre Béguin, Jean-Claude Amoudruz, Guy Pernet, et de Guy Lambelet Maire-adjoint.

CÉLÉBRATION DU 80^e ANNIVERSAIRE DES COMBATS DES GLIÈRES ET DE LA LIBÉRATION DE THORENS-GLIÈRES

2024 marque la célébration du 80^e anniversaire des Combats des Glières et de la libération de Thorens-Glières. La genèse du 80^e anniversaire prend place en mars 1944, où les maquisards du plateau des Glières sont confrontés aux forces de la Milice française de Vichy et de la Wehrmacht.

Le 14 juillet 1944, Thorens-Glières est libéré, marquant le début de la libération du département par les seules forces unies de la Résistance, cas unique en France.

En partie situé sur le Plateau des Glières, le village de Thorens-Glières (Commune de Fillière) fut le théâtre de nombreux événements décisifs de cette période de l'Histoire.

Dans le cadre de son devoir de mémoire, l'UNC 74 VETRAZ MONTHOUX, a emmené une classe de CM1 CM2 de l'école du Petit Prince de Vétraz-Monthoux sur des sites connus pour leur résistance au cours de la guerre 1939-1945.

A l'arrivée sur le plateau, tout le groupe a déambulé en empruntant le sentier serpentant dans la forêt pour découvrir les éléments essentiels (poste de commandement, infirmerie...), le tout avec les explications très justes et très compréhensibles aux enfants, prodiguées par Prune leur professeure. Puis, le groupe entre, de manière respectueuse, dans le monument mémorial* du plateau ; avant de se retrouver pour le pique-nique en

plein air. Ce moment de détente a été très apprécié des petits et des grands.

Vers treize heures, départ pour le cimetière de Morette-Thônes, où le Président de la République Emmanuel Macron est venu se recueillir en avril dernier.

Au milieu des tombes, une guide a organisé un petit quiz aux six groupes de 4 élèves constitués pour l'occasion. Le but étant de mieux connaître les personnes tombées sur ce terrain de la résistance. Après cet exercice en extérieur, les élèves ont assisté à la projection du film « Vivre libre ou mourir » d'une quarantaine de minutes en complément des explications claires de ce qui s'est déroulé sur ce plateau des Glières au cours de l'hiver 1944. Il y a de grandes chances que les adultes en ont appris autant que les enfants.

Après cette journée bien remplie, il était temps de regagner l'école et y retrouver les parents. Au cours de ce retour, les cinq membres de l'UNC 74 VETRAZ MONTHOUX ont été plus que ravis, car les enfants ont chanté à pleine voix dans le car, la Marseillaise et les Allobroges, une manière de nous remercier de les avoir emmenés sur les lieux de notre histoire.

Il nous faut aussi et surtout, adresser toutes nos félicitations et nos remerciements à Madame Prune Bertrand leur professeure qui a assuré avec un grand professionnalisme, l'organisation et la maîtrise de la journée, tant sur le plan intellectuel que sur le plan de la discipline.

Jean-Claude Hamoneau

* Le Monument national à la Résistance est une sculpture monumentale créée par l'artiste Emile Gilioli et inaugurée en 1973. Il rend hommage à l'action du maquis des Glières.



Guy LAMBELET

Adjoint au Maire en charge de la communication



PLANNING BIEN REMPLI AU RELAIS PETITE ENFANCE

INTERMÈDE MUSICAL À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

"La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée." disait Platon

Après l'intervention d'Éric, gardien de la maison des associations, avec sa guitare et d'Alain avec ses orgues de barbarie le jeudi 21 juin, le lundi 8 juillet c'était au tour du papa de Léon de nous faire danser, chanter sur des comptines et d'autres airs de musique, avec sa guitare. A cette occasion, le RPE a invité une douzaine d'enfants du centre de loisirs à se joindre à nous.

De belles occasions de vivre des expériences inoubliables de découvertes et d'initiation à cet art dans le plaisir de ce lien intergénérationnel ! A la rentrée les enfants partiront à la découverte de la nature et de l'art.



ZOOM SUR L'ESPACE PARENTALITÉ :

Dans les locaux du RPE, vous trouvez également L'Espace Parentalité « Les P'tits Bélougas », un lieu de soutien à la parentalité, d'accompagnement familial, ouvert à tous. Il accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent, grand-parent.

Il est animé par une Éducatrice Jeunes Enfants. L'accès est anonyme et gratuit. Les familles sont libres de venir et de repartir selon les besoins de leur enfant, entre 14h et 16h30 le lundi sans inscription.



FIN DE SAISON 2023-2024, L'OCCASION DE SE RETROUVER POUR UN MOMENT CONVIVIAL

Mardi 2 juillet, les parents, assistantes maternelles et enfants étaient conviés à la fête du Relais Petite Enfance. Un moment convivial pour petits et grands.

Pour rappel, le relais petite enfance (Rpe), anciennement Ram (relais assistants maternels), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

HORAIRES

Permanences administratives, uniquement sur RDV : mardi de 15h à 19h

Ateliers d'éveil, sur inscription, professionnel(le)s et enfants :
lundi-mardi-jeudi de 9h à 11h

Pour toute question ou besoin d'informations concernant le RPE :

Tél : 06 11 41 96 72 / 04 50 79 53 73

Courriel : rpe@vetrazmonthoux.fr

LES VADROUILLES DU SECTEUR JEUNES

La commune offre aux jeunes à partir de la 6^{ème} et jusqu'à leurs 17 ans une structure d'accueil proposant des animations, activités et séjours.

CAP SUR LA CORSE

Du 21 au 27 avril 2024, 36 jeunes sont partis en Corse dans le cadre du voyage culturel de printemps.

Au programme : Baignades et Kayak le long du littoral, excursion en bateau aux Iles Lavezzi, visite de la citadelle de Bonifacio sans oublier la visite du musée de Napoléon.

Lors de ce séjour, les jeunes et les animateurs étaient logés dans un bungalow dédié, avec cuisinier.

UN ÉTÉ BIEN OCCUPÉ

Cet été au Secteur Jeunes, une trentaine de jeunes sont partis en camping dans le Jura, en Savoie et en Haute-Savoie. Durant ces camps, ce sont les jeunes qui cuisinent et participent aux différentes tâches de la vie en collectivité.

► Base de loisirs de Bellecin :

Activité inédite lors de ce séjour, les jeunes ont dépassé leur peur grâce aux différentes activités prévues : via ferrata, paddle et kayak.

► Lac d'Aiguebelette :

Kayak, Olympiades nautiques, courses d'orientations, et baignades étaient aux rendez-vous!

► Praz sur Arly :

Séjour en camping : randonnée montagne, cani-rando, structures gonflables sur l'eau

RAPPEL DES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023-2024 AU SECTEUR JEUNES

- vacances d'automne : 2 semaines à la Maison des Ados
- vacances d'hiver : 5 jours (thématique montagne)
- vacances de Printemps : séjour culturel (Ex : Paris, Biarritz, Londres, Corse)
- vacances d'été : 4 camps de 5 jours répartis sur l'été
- une fois par trimestre : soirée jeunes à la Maison des Ados (dîner, veillée, jeux, boum ...)
- toute l'année, participation du Secteur Jeunes aux différentes manifestations programmées par la ville (Marché de Noël, fête des plantes, fête du sport...)

DU NOUVEAU CETTE ANNÉE POUR LES MERCREDIS APRÈS-MIDI !

Afin de satisfaire au mieux les attentes des jeunes Vétraziens, les adolescents ont désormais la possibilité de se rendre librement à la Maison des Ados située au 9 chemin des Clus, de 13h30 à 18h30.

Au programme, des activités encadrées par l'équipe d'animation, la construction de projets ainsi que des sorties "extra". Toutefois, afin d'y accéder, une adhésion annuelle de 35€ est nécessaire pour recevoir sa « carte de membre ».

Renseignements Service EJE : 04-50-04-62-83 / eje@vetrazmonthoux.fr



COMME UN AIR DE VACANCES ...

Depuis plusieurs années, c'est une tradition qui marque la fin du cycle primaire pour les élèves de CM2 de la commune : la cérémonie de passage au collège.

Lundi 1^{er} juillet, au parc du Haut Monthoux, les élèves de Cm2 des trois groupes scolaires de la commune se sont retrouvés pour la cérémonie de fin d'année scolaire. Chaque élève a reçu une clé USB des mains de M. le Maire.

L'occasion pour nos CM2 d'officialiser le passage de l'école primaire au collège, de faire un retour sur les années passées à l'école élémentaire, d'évoquer les bons souvenirs et de mesurer le chemin parcouru.

Les élèves de l'école du Petit Prince se sont également vu remettre un livre et un diplôme offerts par leur établissement.



RETOUR SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

À l'ouverture des portes, après de belles vacances, avec la création de deux classes, une à l'école Françoise-Dolto et une à l'école René-Cassin, **1100 élèves ont été accueillis dans les 3 groupes scolaires.**

Les vacances d'été sont l'occasion d'effectuer chaque année des travaux, plus ou moins importants, dans les bâtiments, comme la réfection du préau de l'école du Petite Prince.

Cette année c'est le groupe scolaire Françoise Dolto qui a été l'objet de transformations les plus importantes, notamment concernant les mises aux normes d'accessibilité :

- ▶ pose de seuil de franchissement de porte pour personnes à mobilité réduite ;
- ▶ création d'un WC personnes à mobilité réduite en remplacement d'un WC adulte ;
- ▶ l'installation de 3 monte personnes ;
- ▶ transformation d'un local (ancienne cuisine) en bureau pour les animateurs ;
- ▶ transformation du hall d'entrée élémentaire 2 en salle de motricité ;
- ▶ pose de placard mural dans le couloir ;
- ▶ remplacement des WC commun maternelle par des WC adultes avec cloisonnement ;
- ▶ transformation de la salle de motricité en salle de classe N°12

Coût des travaux : 100 000€

L'école est le plus gros budget de la commune. Le coût de la scolarité pour les primaires est pour chaque élève, de 850 euros pour

les élémentaires et de 2 230 euros pour les maternelles, en comptant l'encadrement prodigué par les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Le périscolaire a également fait sa rentrée avec des activités sportives et culturelles (théâtre, foot, jeu d'échecs, etc.), proposées entre autres, lors de la pause méridienne, avec des animateurs extérieurs.



CENTRE DE LOISIRS

Les mercredis après-midi et certaines semaines de vacances, l'accueil de loisirs sans hébergement propose des activités ludiques, sportives, éducatives et de détente, s'inscrivant dans le projet éducatif de territoire. Cet été, en raison des travaux à l'école Françoise Dolto, une partie du centre de loisirs a été délocalisée à la maison des associations.

CHEZ LES 3-6 ANS :

Au cours des quatre semaines d'ouverture d'été de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), les enfants âgés de 3 à 6 ans ont eu l'opportunité de faire diverses activités encadrées par les animateurs : activités manuelles, sportives, jeux d'enquêtes, ateliers cuisine et pâtisserie, jeux de coopération, jeux de piste, ateliers danse...

Des sorties étaient organisées :

- ▶ Swiss vapeur parc,
- ▶ Village tipi parc,
- ▶ Les aigles du Léman,
- ▶ Tropicarium.

Les animateurs ont pris plaisir à décorer le centre de loisirs et ont plongé les enfants dans l'imaginaire sur le thème du Far West.

DU CÔTÉ DES 6 – 11 ANS :

Les enfants âgés de 6 à 11 ans ont eu la chance d'aller en Vallée Verte, au bord de la Menoge, à Western City, à la base nautique de Sciez, au village tipi parc, aux aigles du Léman et à l'aquarium Aquatis.

ESCAPADE AU CAMPING :

Pour la première fois, 24 enfants âgés de 6 à 8 ans ont pu partir en camping dans le Jura au centre sportif de Bellecin pendant trois nuitées. Les enfants ont profité de la beauté du lac de Vouglans et de diverses activités encadrées par des professionnels brevetés d'État telles que du VTT et des parcours aventure !

Quant aux plus grands, les enfants âgés de 8 à 11 ans, ils ont également profité du centre sportif de Bellecin sur 4 nuitées.

Ils ont eu l'occasion de participer à d'autres activités, elles aussi encadrées par des professionnels brevetés d'État, notamment des initiations sportives, telles que l'initiation optimist (petit dériveur utilisé pour l'apprentissage de la voile) et kayak.

Le VTT était également au rendez-vous, ainsi que diverses activités encadrées par les animateurs.

Les enfants ont pleinement participé à la vie quotidienne des campings et les animateurs ont privilégié leur autonomie et la participation collective.



Séverine FRIES

Adjointe au Maire en charge de
l'enfance et de l'éducation



CULTURE EXPOSITION

Une exposition photographique intitulée «**Regards sur les Chepang du Népal**» du 8 octobre au 31 décembre 2024.



La Vétrazienne, Laurence Mattet, profondément attachée à sa commune, propose « **Une fenêtre sur les Chepang du Népal à Vétraz-Monthoux** »

Après avoir été présentée au public genevois et parisien (notamment au 16, rue du Louvre et à la médiathèque de Maisons-Alfort), une exposition intitulée «**Regards sur les Chepang du Népal**», se tiendra à la nouvelle mairie de Vétraz-Monthoux (chemin des Érables) du 8 octobre au 31 décembre 2024, aux horaires d'ouverture de la mairie. Les clichés, capturés par l'anthropologue Dr Adrien Viel, offrent un aperçu intime de cette communauté méconnue.

UNE RENCONTRE CAPTIVANTE AVEC UN EXPLORATEUR ET EXPERT DES CHEPANG

Pour marquer cet événement, **Dr Adrien Viel, qui a consacré les 15 dernières années à l'étude des Chepang sera présent.** Auteur de deux ouvrages publiés par la Fondation — **Les Chepang du Népal** (une monographie) et **Ménuka et les Esprits de la Nuit** (dernier opus de la série pour enfants *Lola l'aventurière*), il présentera son travail lors du vernissage organisé par la mairie de Vétraz-Monthoux et vous invitera à découvrir ce peuple **le 7 octobre à 18h30** : il partagera ses expériences sur le terrain avec le public.

Durant toute la journée du **8 octobre**, il accueillera des classes des écoles de la commune, offrant aux enfants une immersion dans la culture fascinante de ce peuple.

La célèbre citation du poète latin Térence, né à Carthage, **"Je suis un homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger"**, trouve une résonance particulière dans le cadre d'une meilleure compréhension des Chepang du Népal, une société de chasseurs-cueilleurs semi-nomades jusqu'au début du XX^e siècle.



UN HÉRITAGE MÉCONNU : LA FONDATION CULTURELLE MUSÉE BARBIER-MUELLER

Jean Paul Barbier-Mueller, célèbre collectionneur décédé en 2016, est surtout connu pour le musée éponyme qu'il a fondé, dont les collections et expositions sont renommées internationalement. Cependant, l'une de ses contributions les plus précieuses, bien que moins médiatisée, est la Fondation culturelle Musée Barbier-Mueller, dédiée aux peuples autochtones et à la préservation de leur patrimoine immatériel en danger de disparition.

DES CULTURES ORALES EN PÉRIL : PATRIMOINE À SAUVEGARDER

Dès 1960, l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ soulignait l'urgence de préserver les patrimoines culturels oraux en affirmant : « Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. » Ces mots résonnent aujourd'hui avec une intensité accrue alors que de nombreuses langues, traditions et religions sont menacées d'extinction. Parmi ces trésors, les proverbes et récits des peuples autochtones, transmis de génération en génération, sont particulièrement menacés.

UNE MISSION UNIQUE AU MONDE

La Fondation culturelle Musée Barbier-Mueller se distingue par son engagement unique : elle est la seule institution mondiale consacrée exclusivement à la préservation des cultures orales méconnues et en péril. Grâce à la publication des recherches de ses anthropologues, la Fondation œuvre pour faire connaître ces populations et leur héritage avant qu'ils ne disparaissent sans laisser de trace.

15 ans de recherches anthropologiques, 15 publications, 15 cultures méconnues en péril

Sous la direction passionnée de Laurence Mattet, qui a dirigé le musée et la fondation pendant 35 ans et se consacre désormais exclusivement aux activités de la Fondation culturelle, l'institution célèbre cette année ses 15 ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire, une trentaine d'événements de diverses envergures se déroulent durant toute l'année 2024 dans la région genevoise et à Paris, **dont une grande soirée-rencontre au Musée du quai Branly le 7 novembre 2024 à 18h30.** Animée par la journaliste Christine Ockrent, cette soirée explorera le thème du « Sacré et du Chamanisme » à travers les recherches de la Fondation.

UNE INVITATION À DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DU MONDE

L'événement, organisé à la mairie de Vétraz-Monthoux, est une occasion unique d'ouvrir de nouveaux horizons culturels et de mieux comprendre la diversité mondiale. Il offre au public la chance de rencontrer un expert enthousiaste et de découvrir un patrimoine immatériel en danger à travers des images et des récits captivants.

<https://www.fondation-culturelle-barbier-mueller.org/>

LES "ÉLANS DU COEUR" D'UNE VÉTRAZIENNE

Je suis Anne Emmanuelle Le Falher, une poétesse qui vient d'éditer son 1^{er} recueil intitulé ÉLANS DU CŒUR, aux Éditions Le Lys Bleu.

Guérisseuse dans l'âme et artiste désireuse de partager mon univers poétique, je laisse s'exprimer la médecine des mots et soutiens en douceur les processus d'expansion.

Je cultive une poésie comme rencontre introspective, chemin vers soi et vers l'autre.

En cours de cheminement, j'ai choisi d'œuvrer avec les mots, utilisant l'écriture comme levier alchimique, la créativité libérant ainsi ma psyché.

Après avoir partagé mes poèmes auprès de mes abonnés Instagram, sur ma page *poetesse_guerisseuse*, je me suis lancée dans l'aventure de la publication.

C'est donc avec joie et beaucoup d'émotions que je vous le présente !

Il s'agit d'une invitation à un voyage intérieur, au gré de vos cœurs, dans un poésie spirituelle et de développement personnel.

Il propose d'explorer et de libérer votre lumière à travers des vers cathartiques inspirants et vibrants.

En toute authenticité, ces poèmes dans lesquels je partage mon monde intérieur, sont l'expression de mon intensité et de ma profondeur.

Les mots déposés, livrés depuis le cœur, deviennent alors des outils guérisseurs de l'âme.

Il sera disponible en version brochée et e-book (Cultura, FNAC, Amazon).

C'EST AVEC PLAISIR QUE JE VOUS EN OFFRE UN EXTRAIT :

PERSPECTIVES COLORÉES

Mon train semblait en partance
pour une destination vide de sens.

Mon espace semblait s'appauvrir.

Mon horizon semblait se rétrécir.

Mon jardin semblait se dessécher.

Mon décor semblait se déformer.

Mon équilibre semblait se dissoudre.

Mes opportunités semblaient se liquéfier.

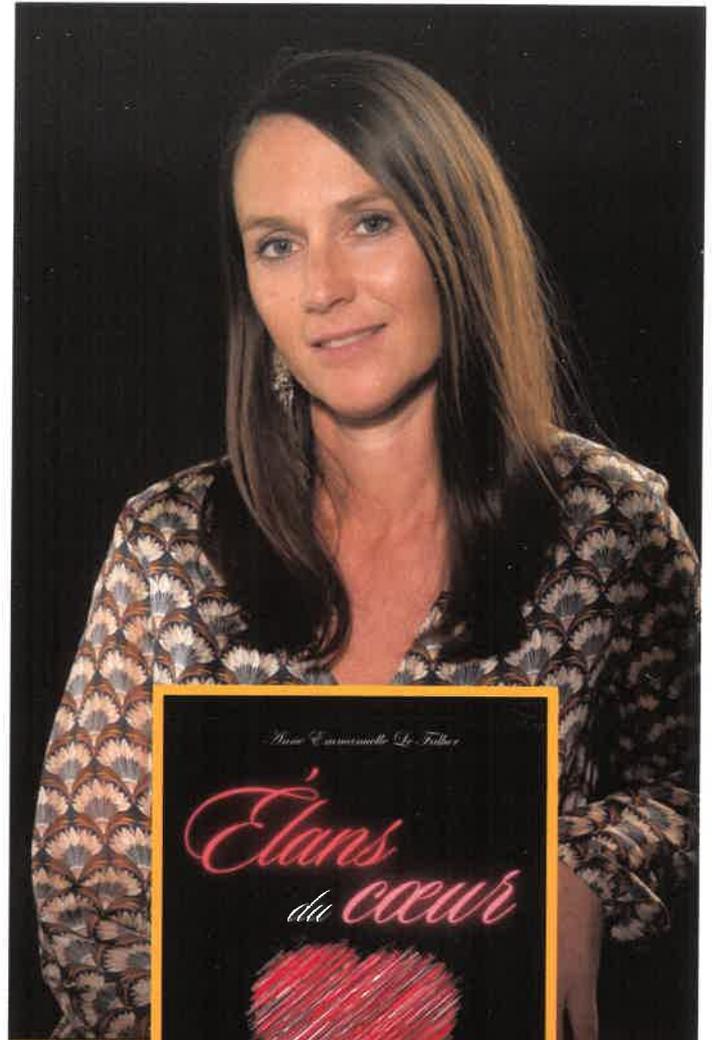
Puis, de nouvelles puissances à la dimension
mystique légitimèrent de reprendre possession
de mon cœur.

Le dernier wagon tient bon et par enchantement, les
autres se rattachèrent.

Le champ des possibles s'ouvrait.

Le pays charmeur de la spiritualité s'installait.

Sans retenir mes larmes, sans cacher mes sentiments,
j'ai vitaminé ma vie, épicé mes journées,
tamisé mes nuits, et éveillé mon monde.



LIENS :

Instagram

https://www.instagram.com/poetesse_guerisseuse?igsh=MWtzdnk3MXNwc3JhbW%3D%3D&utm_source=qr

Le Lys Bleu

<https://www.lysbleueditions.com/produit/elans-du-coeur/>

**AVEC LE CODE LBB5,
VOUS BÉNÉFICIEZ DE 5 % DE RÉDUCTION.**

AGENDA

OCTOBRE 2024

Du 8 octobre au 26 décembre

Exposition en Mairie
Les Chepang du Népal

Samedi 12 octobre
9h-17h

Salon octobre Rose
Maison des associations

Samedi 19 octobre
Scrapatouille - Vide Atelier
Maison des associations

Du 21 au 25 octobre
19h30
Festival Rêve de montagnes - Mairie
Maison communale Albert Roguet

Vendredi 25 octobre
19h00
Remise Trophées Ecureuils
Maison des associations

NOVEMBRE 2024

Lundi 11 novembre
Cérémonie de commémoration
Monument aux morts

Samedi 9 novembre
Théâtre - Vétraz Animation
Petite salle communale chemin de l'Église

Samedi 16 novembre
Atelier créatif - Imagine
Maison des associations

23 et 24 novembre
Stage théâtre - Imagine
Maison des associations

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre
Atelier de Noël - Scrapatouille
Maison des associations

DÉCEMBRE 2024

Mercredi 4 décembre
Atelier de Noël - Fils & patch
Maison des associations

7 & 8 décembre
Stage théâtre - Imagine
Petite salle communale chemin de l'Église

Samedi 7 décembre
Atelier créatif - Imagine
Maison des associations

Vendredi 13 décembre
Concert de Noël - Cœur du pays du Mt Blanc
Eglise - Entrée libre

Samedi 14 et dimanche 15 décembre
Marché de Noël
Centre-Bourg

JANVIER 2025

Samedi 11 janvier
Atelier créatif - Imagine
Petite salle communale chemin de l'Église

Jeudi 16 janvier
Vœux de la municipalité
2 chemin des Érables

Samedi 18 et dimanche 19 janvier
Stage théâtre - Imagine
Petite salle communale chemin de l'Église

31 janvier et 1^{er} février
Théâtre - Vétraz Animation
Petite salle communale chemin de l'Église